

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
SESSION 2022-2023

10 OCTOBRE 2022

PROPOSITION DE RÉSOLUTION¹

**VISANT À SOUTENIR LES SECTEURS RELEVANT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-
BRUXELLES FACE À LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE**

RAPPORT DE COMMISSION

**PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES, DES
RELATIONS INTERNATIONALES, DU RÈGLEMENT ET DU CONTRÔLE DES
COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT**

PAR MME SABINE LARUELLE

¹ Voir doc. 433 (2022-2023) n°1.

TABLE DES MATIÈRES

1	Exposé introductif de M. Beugnies, co-auteur de la proposition de résolution	3
2	Discussion	4
3	Vote et confiance.....	5

Mesdames et Messieurs,

Votre commission des Affaires générales, des Relations internationales, du Règlement et du Contrôle des communications des membres du Gouvernement a examiné, au cours de sa réunion du 10 octobre 2022, la proposition de résolution visant à soutenir les secteurs relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles face à la hausse des prix de l'énergie, déposée par Mme Bernard, M. Mugemangango, M. Nemes, M. Hermant, Mme Pavet, M. Liradelfo, M. Beugnies et M. Kerckhofs (doc. 433 (2022-2023) n° 1).²

I Exposé introductif de M. Beugnies, co-auteur de la proposition de résolution

M. Beugnies fait état des immenses problèmes des citoyens, des écoles, et des crèches face à la crise énergétique et aux factures devenues impayables pour nombre d'entre eux. Par exemple, les établissements scolaires vont devoir utiliser intégralement leurs subsides de fonctionnement pour payer les surcoûts en matière d'énergie. D'autre part, on parle de fermetures de cinémas ou de théâtres en hiver, et ce alors que des multinationales sont en train de réaliser des surprofits, comme Engie Electrabel qui engrangerait environ 9 milliards d'euros supplémentaires cette année.

Tandis que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a présenté récemment son plan budgétaire pour faire face à la crise, le groupe PTB appelle, via la proposition de résolution, à ne pas se résigner, mais à peser de tout son poids afin qu'il invite le gouvernement fédéral à bloquer les prix de l'énergie et à taxer les surprofits des géants du secteur. Au nom de son groupe, l'orateur demande aussi d'indexer concrètement toutes les subventions afin de compenser la hausse des prix

² **Présents :**

Mme Grovonijs, M. Lomba, M. Ouriaghli

Mme Cassart-Mailleux, M. Gardier, Mme Laruelle, M. Tzanetatos (en remplacement de Mme de Coster-Bauchau)

M. Daele, Mme Ryckmans

M. Beugnies, M. Kerckhofs (Président)

M. Matagne

Assistaient également à la réunion :

Mme Schyns : membre du Parlement

M. Jeholet, ministre-président

M. Schmetz, conseiller du ministre-président Jeholet

Mme Leprince, secrétaire politique du groupe PS

Mme Vivier, collaboratrice du groupe MR

Mme Mallia, collaboratrice du groupe Les Engagés

M. Léonard, collaborateur du groupe PTB

de l'énergie et ses répercussions pour les secteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

2 Discussion

Mme Cassart-Mailleux déclare qu'un débat thématique s'est tenu le 14 septembre en séance plénière et prouvant que le gouvernement est attentif ; il s'est d'ailleurs attelé à la tâche pour travailler sur cette problématique dans le cadre d'un récent conclave budgétaire. Celui-ci a débouché sur des mesures concrètes dont l'exposé par le ministre Daerden est en cours en commission du Budget. Dans ce contexte, un montant de 150 millions d'euros a été dégagé pour aider directement les secteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'oratrice conclut que la proposition de résolution ne propose rien de concret, et elle invite le PTB à agir via ses représentants au niveau Fédéral dont le gouvernement, en conclave également, n'est pas resté non plus inactif et a proposé précisément de taxer les surprofits suite à l'accord de l'UE.

M. Daele prend acte de la proposition et déclare que les constats posés par son collègue sont largement partagés par tout un chacun. Conscient de l'impact de la crise sur les secteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le député prend acte lui aussi des mesures décidées par le gouvernement lors du conclave afin de leur venir en aide. Il note aussi les actions menées au niveau Fédéral par la ministre Vanderstraeten afin d'aboutir sur la problématique de la taxation des surprofits. Dès lors, il ne lui paraît pas opportun d'appuyer la présente proposition de résolution.

M. Lomba rejoint les constats et les propos émis par les deux précédents intervenants. L'actualité internationale, ainsi que la forte dépendance aux énergies fossiles ont placé les citoyens et les secteurs dans cette situation difficile et angoissante. Dans ce contexte il importe que chaque niveau de pouvoir dialogue en vue de rechercher conjointement des solutions acceptables pour tous. Compte tenu de ses compétences, et bien que sa marge de manœuvre soit étroite, le gouvernement a pris de son côté des mesures concrètes et fortes avec un budget complémentaire de 150 millions d'euros en 2022 et en 2023 en vue d'aider les secteurs à faire face à leurs surcoûts énergétiques. Dans cette optique, le commissaire plaide pour rassembler les énergies afin d'apporter la meilleure protection possible aux citoyens dans une approche constructive et non pas démagogique. Il annonce que son groupe ne soutiendra pas la proposition de résolution.

M. Beugnies s'étonne de la position de ses collègues vis-à-vis de son texte alors que tout le monde est enfin d'accord sur le fait qu'il convient de taxer les surprofits et de bloquer les prix. Il craint les effets d'annonce des ministres ainsi que le caractère insuffisant des mesures annoncées, comme la taxe sur les surprofits dont le

produit et la mise en œuvre concrète semblent déjà compromis. Dans ce contexte de choc énergétique, les 150 millions supplémentaires s'avèrent tout à fait insuffisants pour les écoles. Le député conclut en plaidant pour que le Parlement adresse un signal fort en vue de montrer qu'il n'appartient pas aux citoyens ni aux institutions de payer l'addition et en rappelant qu'une résolution similaire a été votée à Mons par la majorité PS-ECOLO, ainsi qu'à Herstal, commune dont le ministre du Budget est lui-même bourgmestre empêché.

Mme Cassart-Mailleux précise que le ministre-président a invité chaque niveau de pouvoir à agir concrètement dans le cadre de ses compétences, comme le gouvernement l'a fait lui-même en proposant des mesures lors du conclave.

Mme Laruelle ajoute que tandis que le PTB se paye de mots, le Gouvernement travaille et agit.

3 Vote et confiance

La proposition de résolution est rejetée par 9 voix contre, 2 pour et 1 abstention.

À l'unanimité des membres présents, il a été fait confiance au président et à la rapporteuse pour la rédaction du présent rapport.

La rapporteuse,

Mme Sabine Laruelle

Le président,

M. Jean-Pierre Kerckhofs